LE PRINCIPE

Faire des enfants d'aujourd'hui des citoyens responsables, informés de leurs droits et devoirs, capables de prendre des initiatives et prendre part aux décisions collectives

Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEdT), la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins renforce, en partenariat avec l'Education Nationale, les activités mises en place dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) autour de deux thèmes :

- **Le développement du vivre ensemble**

Parce qu'il est important de préparer chaque enfant à s'intégrer dans la société et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité, de laïcité et de solidarité.

- **L'éducation à la citoyenneté**

Parce qu'il est important d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective pour que chaque enfant puisse construire sa personnalité et développer son esprit critique en fonction de ses droits et de ses devoirs.

C'est pourquoi, afin de répondre au mieux aux objectifs, M. Jean LEONETTI, Maire de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, M. Yves DAHAN, adjoint délégué à l'Education, assisté par M. Hassan EL JAZOULI, conseiller municipal délégué à l'Education à la Citoyenneté et Insertion des Jeunes dans la Vie Active, ont souhaité mettre en place, un conseil d'enfants sur chaque école appelé le CONSEIL CITOYEN DES ENFANTS D'ANTIBES JUAN-LES-PINS (CCEA).

Les objectifs visés par le projet :

- Développer l'éducation à la citoyenneté
- Sensibiliser aux valeurs républicaines.
- Les associer à un projet de ville en amont de sa réalisation.
- Permettre aux enfants d'exprimer leur avis sur un projet.
- Faire l'expérience de la vie de groupe et des décisions collectives à l'échelle d'une commune.
- Leur faire vivre la vie démocratique d'un élu en France, dans les conditions réelles d'une véritable élection.

Ces thèmes reflètent la volonté de la Ville:

Pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent des citoyens responsables, informés de leurs droits et devoirs, capables de prendre des initiatives et prendre part aux décisions collectives.

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL CITOYEN DES ENFANTS ?

Le conseil citoyen des enfants d'Antibes- Juan les-Pins (CCEA) est un espace privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école. Ils peuvent formuler des propositions constructives, lors d'un temps qui leur est dédié, pour l'aménagement de l'école, de la ville, de leur quartier, et des propositions de projets spécifiques.

L'importance du CCEA :

Ce projet est inscrit en partenariat avec l'Education Nationale et renforce les enseignements concernant le civisme, la citoyenneté et le système démocratique français. Les élus du conseil municipal d'Antibes apportent leur expertise et accompagnent les enfants pour assurer leur mission.







HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes